



# PROGRAMME REGIONAL DE PRODUCTION INTEGREE DU COTON EN AFRIQUE

Bénin, Burkina Faso, Cameroun,  
Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal,  
Tchad et Togo

Tél : (+226) 76 59 55 01/ 70 07 73 51  
E-mail : [prpica@yahoo.fr](mailto:prpica@yahoo.fr)  
Site Web : [www.prpica.org](http://www.prpica.org)

## INFOS PR-PICA

BULLETIN D'INFORMATION  
DU PR-PICA

N°55

Nov-Déc 2024

### SOMMAIRE

RENCONTRE DU COMITE  
DE PILOTAGE DU PR-PICA

P. 2

QUELQUES STATISTIQUES  
DE LA CAMPAGNE 2024/2025

P. 3

ATELIER DE FORMATION  
SUR LA GESTION DE LA  
RESISTANCE

P. 3

SOUTENANCE DE THESE DE  
DOCTORAT

P. 4

AGENDA PR-PICA

P. 4



**40<sup>ème</sup> RENCONTRE DU COMITE  
DE PILOTAGE DU PR-PICA** Lire P. 2

### VOEUX DE NOUVEL AN 2025 DU PRESIDENT DU PR-PICA

**Chers Membres et Partenaires du PR-PICA,**

Je voudrais par ce présent message, vous adresser mes vœux de bonne et heureuse année 2025. Que cette nouvelle année soit pour chacun une année de santé, de paix, de succès et de prospérité. Aux Sociétés cotonnière et Interprofessions, je souhaite une très bonne campagne cotonnière 2025/2026.

A tous les pays et à toutes les organisations membres du PR-PICA, ainsi qu'au secrétariat, j'adresse mes félicitations pour les efforts consentis tout au long de l'année 2024 dans l'exécution des activités du Programme.

Aux Partenaires du Programme, recevez mes sincères remerciements pour votre accompagnement et votre implication dans la réalisation des activités en 2024. Avec l'espoir que notre collaboration sera encore renforcée en cette année 2025, je souhaite plein épanouissement et beaucoup d'opportunités à vos Sociétés.



Le Président  
**Luc ABADASSI**

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2025 A TOUS**

**Bulletin d'information  
publié par le Secrétariat  
Exécutif du PR-PICA.**

**- Président du PR-PICA :**

M. Luc ABADASSI

**- Vice-Président :**

M. Tete AWOKOU

**- Rapporteur :**

M. Abdou TRAORE

**- Secrétaire Exécutif :**

M. Félix SAWADOGO

# COMITE DE PILOTAGE DU PR-PICA

## La 40<sup>ème</sup> rencontre s'est tenue à Douala au Cameroun

Les 17, 18 et 19 décembre 2024, s'est tenue à Adamaoua Grand Hôtel à Douala au Cameroun, la 40<sup>ème</sup> rencontre du Comité de Pilotage du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA). Elle a enregistré la participation des représentants des sociétés cotonnières et/ou interprofessions des pays membres du Programme, des Responsables de Commissions des chercheurs et de l'Association des Producteurs de Coton Africain (AProCA). Le représentant du Tchad pour des contraintes de calendrier n'a pas pu prendre part à la rencontre.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Directeur de la Production Agricole de la SODOCOTON, M. Boubakary YABOU, représentant le Directeur Général empêché.

Après les allocutions d'ouverture, les travaux se sont poursuivis et ont abordé les points suivants :

- ✚ Présentation du rapport technique 2024 ;
- ✚ Présentation du rapport financier 2024 ;
- ✚ Présentation des rapports des commissions des chercheurs ;
- ✚ Echanges sur le déroulement de la campagne 2024/2025 ;
- ✚ Examen et adoption des activités et du budget 2025 ;
- ✚ Suivi des recommandations de la rencontre de Douala sur les jassides ;
- ✚ Préparatifs de l'organisation de la 17<sup>ème</sup> réunion bilan.

✓ **Des présentations faites sur le déroulement de la campagne**, Il ressort que la pluviométrie a été capricieuse avec une installation tardive dans l'ensemble des pays, suivie des poches de sécheresse et d'inondations par endroits. Les infestations de jassides ont été enregistrées, mais maîtrisées par l'utilisation des produits recommandés par le PR-PICA.

Quant aux prévisions de production de coton graine, elles varient de 13 965 T au Sénégal à 669 000 T au Bénin. Le prix d'achat de coton graine de 1<sup>er</sup> choix, varie également en fonction des pays, allant de 280 au Tchad à 350 FCFA/kg au Sénégal.

Par rapport à la campagne 2023/2024, une hausse de la production coton graine est attendue cette campagne au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Par contre une baisse est attendue dans les autres pays.

Les échanges ont porté essentiellement sur les points suivants :

- Les irrégularités pluviométriques au cours de la campagne ;
- les homologations ou dérogations spéciales des produits contre les jassides et les lépidoptères

recommandés par le PR-PICA à la rencontre de Douala au Cameroun en novembre 2023 ;

- les produits insecticides utilisés dans la production du coton Cmia. A cet effet, il a été recommandé d'inviter un des responsables de cette structure à faire une communication à la 17<sup>ème</sup> réunion bilan ;
- les subventions accordées par les Etats, ou Sociétés cotonnières pour baisser le prix des intrants aux producteurs.

✓ **Sur la mise en œuvre des recommandations de la rencontre de Douala sur les jassides**, il en ressort pour la campagne 2024/2025 que :

- les produits anti jassides recommandés ont été homologués ou ont bénéficié d'une dérogation spéciale en fonction des pays, excepté le Mali ;
- les pièges jaunes ont été utilisés par la recherche et certaines sociétés cotonnières (Burkina Faso) pour les alertes des infestations du ravageur ;
- les doses de produits de traitements de semences recommandées ont été respectées dans l'ensemble des pays ;
- la mise en place d'un comité de veille phytosanitaire dans l'ensemble des pays ;
- la formation des agents d'appui conseil et des producteurs.

Il a été noté dans certains pays, qu'un seul produit anti-jasside a été autorisé. Cette situation pourrait favoriser le développement de la résistance du ravageur à ce produit. **Il est recommandé de disposer de plusieurs produits anti-jassides aux modes d'action différents pour éviter le développement de la résistance.**

✓ **Des échanges sur l'organisation de la 17<sup>ème</sup> réunion bilan** prévue à Douala au Cameroun en 2025, il a été retenu **la période du 08 au 11 avril 2025 pour ladite réunion.**



*Participants à la rencontre du Comité de Pilotage à Douala au Cameroun*

## QUELQUES STATISTIQUES DE LA CAMPAGNE COTONNIERE 2024/2025

	BENIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CÔTE D'IVOIRE	MALI	SENEGAL	TCHAD	TOGO	TOTAL	
<b>Nombre de producteurs</b>	175 548	122 069	141 276	99 799	212 978	11 660	117 484	76 783	<b>957 597</b>	
<b>Nombre de Coopérative Villageoise de Producteurs de Coton (CVPC)</b>	2 131	7 137	1 700	3 308	7 427	1 255	8 321	2 457	<b>33 736</b>	
<b>Prévision superficie (ha)</b>	600 000	596 411	250 000	368 500	757 000	17 040	285 050	100 000	<b>2 974 001</b>	
<b>Réalisation superficies (ha)</b>	Précoces	12 318	8 856	27 983	4 401	2 015	2 352,5	17 658	274	<b>758 57,5</b>
	Intermédiaires	420 965	269 644	198 406	306 995	528 550	5 905,7	109 245	55386	<b>1 895 097</b>
	Tardives	102 296	100 484	2709	45 871	92 477	4061,3	39 353	23646	<b>410 897</b>
	<b>Total</b>	<b>535 579</b>	<b>378 984</b> <b>Retenue : 346 778</b>	<b>229 098</b>	<b>357 267</b>	<b>623 042</b>	<b>12 319,5</b>	<b>166 256</b>	<b>79 306</b> <b>Retenue : 75 792</b>	<b>2 346 132</b>
<b>Superficie (ha)/CVPC</b>	251	53,10	134,76	108	84	9,81	19,98	27,5		
<b>Superficie (ha)/producteur</b>	3	3,10	1,62	3,6	2,93	1,05	1,4	0,99		
<b>Production coton graine (prévision) en Tonne</b>	<b>669 000</b>	<b>299 887</b>	<b>360 600</b>	<b>351 764</b>	<b>569 300</b>	<b>13 965</b>	<b>80 287,4</b>	<b>65 000</b>	<b>2 409 803</b>	
<b>Rendements coton graine (prévision) Kg/ha</b>	<b>1 248</b>	<b>865</b>	<b>1 570</b>	<b>985</b>	<b>914</b>	<b>1 134</b>	<b>513,7</b>	<b>858</b>		
<b>Prix d'achat coton graine FCFA/kg</b>	1 <sup>er</sup> choix	300	325	290	310	300	350	280	300	
	2 <sup>e</sup> choix	250	300	280	285	275	310	194	280	
	3 <sup>e</sup> choix			265			245	92		
<b>Date de démarrage des collectes</b>	14/11/24	15/11/24	27/10/24	14/11/24	01/11/24	25/11/24	01/12/24	15/12/24		
<b>Fin de collecte prévue</b>	30/04/25	30/04/25	30/04/25	30/4/25	30/04/25	27/02/25	30/03/25	30/04/25		

## ATELIER DE FORMATION SUR LA GESTION DE LA RESISTANCE

Les 18 et 19 novembre 2024 s'est tenu à l'hôtel Caterina Ressort à Abidjan en Côte d'Ivoire un atelier de formation de Formateurs sur la gestion de la résistance des ravageurs aux pesticides. Cette formation a été coorganisée par CROPLIFE Africa and Middle East et le PR-PICA, dans le cadre des activités prioritaires définies par les deux parties.

Ledit atelier est la suite d'une première activité réalisée dans les pays du PR-PICA, sur les pratiques paysannes dans la protection phytosanitaire.

Les participants à cet atelier étaient composés de Chercheurs Entomologistes, de Responsables de la Recherche-Developpement ou formation des Sociétés Cotonnières/Interprofessions des pays membres du PR-PICA et des représentants de Firmes Agropharmaceutiques.

Initiée par un panel sur la gestion de la résistance, cette formation a été co-animée par Dr Billy ANNAN, Ex Membre du Comité IRAC, Consultant International et M. Bama YAO, Ex Directeur de CROPLIFE West and Central Africa, Consultant. Les points suivants ont été abordés:

- la résistance aux pesticides, leurs causes et comment l'éviter ;
- la classification et la codification du Mode d'action des pesticides (MoA) ;

- l'étiquetage du mode d'action des pesticides ;
- les pesticides contrefaits et illégaux et leurs conséquences dans la gestion de la résistance.

A l'issue de la formation, **il a été recommandé aux acteurs de la filière cotonnière des pays du Programme, la prise en compte de l'étiquetage du mode d'action des pesticides dans les dossiers d'appels d'offres.**

En effet, l'alternance des produits insecticides aux modes d'action différentes, est nécessaire afin d'éviter le développement de la résistance des ravageurs aux pesticides.



Participants à la formation sur la gestion de la résistance

## SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT

**M. Daouda Seybou MAÏGA**, Chercheur Entomologiste au Programme Coton de l'IER du Mali, membre de la Commission Entomologie du PR-PICA, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat le 26 décembre 2024 sur le Thème : « **Écimage comme levier de protection agroécologique contre les ravageurs du cotonnier (*Gossypium hirsutum*) au Mali** ». Ci-dessous, le résumé des résultats de ces travaux de recherche.

Les insectes ravageurs constituent une contrainte majeure à la production du cotonnier. Leur gestion repose encore principalement sur l'utilisation de pesticides. L'écimage des cotonniers, qui consiste à supprimer le bourgeon apical de la tige principale du cotonnier, est une alternative possible à la lutte chimique, par la suppression de ressources pour les ravageurs ou l'induction de réactions de défense de la plante. Les travaux conduits dans le cadre de cette thèse avaient pour objectifs de déterminer le niveau de protection du cotonnier conféré par l'écimage, d'identifier les facteurs agroécologiques qui conditionnent la réussite de l'écimage pour réduire l'incidence des ravageurs, et enfin co-construire avec les producteurs de nouveaux systèmes de protection intégrant l'écimage. Les travaux ont reposé sur des expérimentations en station (la station de recherche Agronomique de N'Tarla et la sous-station de Farako/Finkolo au Mali) avec deux types de dispositifs expérimentaux dans les deux stations (Blocs de Fischer en 2020 et split-plot en 2021) et en milieu réel (réseau de parcelles paysannes en zone cotonnière du Mali) à travers une enquête et la mise en place des sous parcelles d'observation. Les résultats montrent que l'écimage (en l'absence de protection insecticide) confère une protection plus faible que les traitements insecticides contre les attaques des chenilles de la capsule, avec un niveau moyen de 11% de réduction de la proportion d'organes fructifères percés et tombés au sol (par rapport au non écimé), soit 5 fois moins que la protection insecticide. L'écimage présente également une efficacité faible à moyenne pour réduire l'incidence des piqueurs suceurs (20-48%), néanmoins équivalente aux traitements insecticides. Bien que l'écimage (en l'absence de protection insecticide) permette de réduire la proportion de capsules récoltables attaquées (-31%, contre -55% pour la protection insecticide), il ne permet pas d'augmenter significativement le rendement en coton-graine (+7%), contrairement à la protection insecticide (+52%).

En parcelles paysannes, l'écimage a un effet globalement positif (+25 %) sur le rendement en coton-graine, par une augmentation significative du nombre de capsules par plant, ce qui peut expliquer sa diffusion rapide. L'abondance d'ennemis naturels, la quantité de pluie reçue par la parcelle de coton après l'écimage, l'épandage de fumier et d'engrais NPK, la connaissance de la technique de l'écimage par les producteurs et la diversité des habitats semi-naturels aux abords de la parcelle de coton, ont eu un effet positif sur la réponse du rendement à l'écimage. A l'inverse, la réponse du rendement à l'écimage diminue dans le cas de semis tardifs et d'une densité plants et d'apport d'engrais azoté croissants. Les prototypes d'écimage co-construits avec les producteurs, ont globalement permis de réduire la prévalence des dégâts de chenilles de la capsule et l'incidence des jassides, des pucerons et des mouches blanches. L'intégration de l'écimage dans les systèmes de culture du cotonnier au Mali doit tenir compte des verrous sociotechniques de la pratique mais aussi en associant d'autres leviers pour un contrôle optimal des ravageurs et une appropriation par les producteurs.



*Dr Daouda Seybou MAÏGA (2<sup>ème</sup> à partir de la gauche) avec les membres du jury, après la soutenance.*

## AGENDA PR-PICA

**08 - 11 avril 2025 à Douala au Cameroun : 17<sup>ème</sup> Réunion bilan**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOTRE PARTICIPATION, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU SECRETARIAT EXECUTIF DU PR-PICA : Email : [prpica@yahoo.fr](mailto:prpica@yahoo.fr) ; [sawlix@yahoo.fr](mailto:sawlix@yahoo.fr) Tél : (+226) 70 07 73 51 / 76 59 55 01**

### PAGE TRISTE

Nous avons le profond regret de vous annoncer le **décès de M. PALAÏ OUMAROU**, Sélectionneur de la SODECOTON du Cameroun et membre de la Commission Amélioration variétale du PR-PICA. Décès survenu le 1<sup>er</sup> janvier 2025 à Maroua des suites de maladie. L'inhumation a eu lieu le 02 janvier 2025.

**Au nom du PR-PICA, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille biologique et à la SODECOTON. DIEU console les cœurs et que son âme repose en paix.**

